

Date : 02 avril 2024

Objet : Décision portant délégation de la signature du Directeur général de l'Office français de la biodiversité au Directeur général délégué aux ressources pour la signature d'une cession immobilière située à Bar-le-Duc (55)

Emetteur : Direction des finances

Le Directeur général de l'Office français de la biodiversité,

- ▶ **VU** le code de l'environnement, notamment ses articles L. 131-8 et suivants, R. 131-27 et suivants, R. 131-30 ;
- ▶ **VU** le décret n°2019-1580 du 31 décembre 2019 relatif à l'Office français de la biodiversité ;
- ▶ **VU** le décret du 5 juin 2023 portant nomination du directeur général de l'Office français de la biodiversité ;
- ▶ **VU** la délibération n°2022-26 en date du 30 novembre 2022 du Conseil d'administration de l'Office français de la biodiversité portant délégations de pouvoir au Directeur général ;
- ▶ **VU** la décision n°2020-DG-01 en date du 2 janvier 2020 relative aux modalités de publication des délibérations du conseil d'administration et des décisions relatives à l'organisation et au fonctionnement de l'Office français de la biodiversité,
- ▶ **VU** la délibération n°2022-06 en date du 16 mars 2022 du Conseil d'administration de l'Office français de la biodiversité portant délégation de pouvoir au Directeur général en matière de cessions immobilières.

DÉCIDÉ

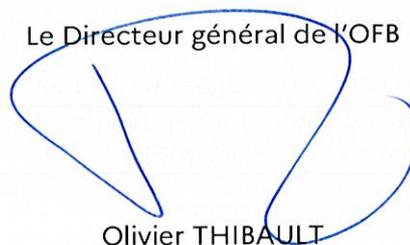
ARTICLE 1 :

Denis CHARISSOUX, Directeur général délégué aux ressources, reçoit délégation en vue de signer la promesse de vente ainsi que l'acte de vente et tout acte s'y rattachant portant sur un bâtiment à usage de bureaux, composé d'un sous-sol, de trois niveaux et d'un dernier étage sous comble avec ascenseur situé à Bar-le-Duc (55000) 1, place Exelmans, figurant au cadastre en section AD, numéro 158 pour un prix de quatre cent trente-sept mille huit cent quarante-sept euros (437 847 euros).

ARTICLE 2 :

La présente décision est publiée sur le site internet de l'OFB et entre en vigueur le jour de sa publication.

Le Directeur général de l'OFB



Olivier THIBAULT